

AUX PERSONNES HABLES À VOTER AYANT LE DROIT D'ÊTRE INSCRITES SUR LA LISTE RÉFÉRENDAIRE DES ZONES C08-13 ET H08-19 POUR LES INFORMER DE LA PROCÉDURE D'ENREGISTREMENT

TO ANY QUALIFIED VOTER ENTITLED TO HAVE HIS NAME ENTERED ON THE REFERENDUM LIST OF ZONES C08-13 AND H08-19 TO INFORM THEM THE PROCEDURE FOR REGISTRATION

AVIS PUBLIC EST DONNÉ DE CE QUI SUIT :

PUBLIC NOTICE OF THE FOLLOWING IS HEREBY GIVEN

Aux personnes habiles à voter ayant le droit d'être inscrites sur la liste référendaire des zones C08-13 et H08-19 dont la description détaillée et le croquis sont contenus dans le présent avis.

To any qualified voter entitled to have his name entered on the referendum list of zones C08-13 and H08-19 whose detailed description and sketch are found in the present notice.

Lors d'une séance tenue le 7 juillet 2008, le conseil a adopté le règlement numéro 2098-LAS-153-1, intitulé « Règlement amendant le règlement de zonage numéro 2098 de manière à créer la zone I08-46 à même les zones C08-13 et I08-11, la grille des usages et normes ainsi que les dispositions spéciales s'y rattachant et d'enlever les classes d'usages « commerce artériel léger (c3) » et « commerce artériel lourd (c4) » dans la zone C08-13 ».

At a session held on July 7, 2008, the Council has adopted bylaw number 2098-LAS-153-1 entitled: " Bylaw amending Zoning Bylaw 2098 so as to create Zone I08-46 within Zones C08-13 and I08-11, the List of uses and norms, as well as the Special Provisions that apply therein; and to remove the Class of uses "light arterial commercial activities (c3)" and "heavy arterial commercial activities (c4)" in Zone C08-13 ".

Ce règlement vise à permettre la construction d'industries légères et de prestige sur l'avenue Lafleur à l'intersection de la rue Clément en créant la zone I08-46 et à retirer les classes d'usages « commerce artériel léger (c3) » et « commerce artériel lourd (c4) » dans la zone C08-13 afin de ne conserver que la classe d'usage « commerce de détail et service ».

The purpose of this bylaw is to allow the construction of light or high-class industry on avenue Lafleur at the intersection of rue Clément by creating zone I08-46 and to withdraw the classes of uses "light arterial commercial activities (c3)" and "heavy arterial commercial activities (c4)" in zone C08-13 in order to conserve the class of usage "service and commercial activities".

Les personnes habiles à voter ayant le droit d'être inscrites sur la liste référendaire des zones C08-13 et H08-19 peuvent demander que ce règlement fasse l'objet d'un scrutin référendaire en inscrivant leur nom, adresse et qualité et en apposant leur signature dans un registre ouvert à cette fin.

Any qualified voters, entitled to have their name entered on the referendum list in zones C08-13 and H08-19, may request that this bylaw be submitted to a referendum, by inscribing their name and address and qualifications, and by affixing their name in the register, open for this purpose.

Ce registre sera accessible le 12 août 2008 de 9 h à 19 h, au bureau du secrétaire d'arrondissement, 55, avenue Dupras, LaSalle.

This register shall be open on Tuesday, August 12, 2008, from 9.00 a.m. to 7.00 p.m., at the office of the secrétaire d'arrondissement, 55, avenue Dupras, LaSalle.

Le nombre de demandes requis pour qu'un scrutin référendaire soit tenu est de cent quarante-deux (142). Si ce nombre n'est pas atteint, le règlement sera réputé approuvé par les personnes habiles à voter.

The number of signatures required, such that a referendum shall be held, is one hundred and forty-two (142). If this number is not attained, the bylaw shall be adjudged to have been approved by those qualified to vote.

Le résultat de la procédure d'enregistrement sera annoncé à 19 h ou aussitôt que possible après cette heure, le 12 août 2008, au bureau du secrétaire d'arrondissement.

The results of the register shall be announced at 7.00 p.m. or as soon as possible after this time, on August 12, 2008, at the office of the secrétaire d'arrondissement.

Le règlement peut être consulté durant les heures d'ouverture et pendant les heures d'enregistrement.

The bylaw may be consulted during business hours and during opening hours for the register.

Conditions pour être une personne habile à voter ayant le droit d'être inscrite sur la liste référendaire des zones C08-13 et H08-19 :

Conditions to be a qualified voter entitled to have his name entered on the referendum list for zones C08-13 and H08-19 :

Est une personne habile à voter des zones C08-13 et H08-19, toute personne qui, le 7 juillet 2008, n'est frappée d'aucune incapacité de voter prévue à l'article 524 de la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités et remplit une des deux conditions suivantes :

To be a qualified voter in zones C08-13 and H08-19, any person who, on July 7, 2008, has no reason to be disqualified from voting as envisioned in article 524 of the Act Respecting Elections and Referendums in Municipalities, and meets one of the two following conditions:

- 1^o être domiciliée dans une de ces zones et, depuis au moins six mois, au Québec;
- 2^o être, depuis au moins 12 mois, le propriétaire d'un immeuble ou l'occupant d'un établissement d'entreprise, au sens de la Loi sur la fiscalité municipale (L.R.Q., c. F-2.1), situé dans une de ces zones.

- 1^o to be domiciled in one of these zones and, for at least six months, in Quebec ;
- 2^o to be, for at least 12 months, the owner of a property, or the occupant of a business, within the meaning of the Act Respecting Municipal Taxation (L.R.Q., c.F-2.1) located in one of these zones.

Une personne physique doit également, le 7 juillet 2008, être majeure et de citoyenneté canadienne et ne pas être en curatelle.

A natural person must also, on July 7, 2008, be of full age and a Canadian citizen, nor be under curatorship.

Condition supplémentaire particulière aux copropriétaires indivis d'un immeuble et aux cooccupants d'une place d'affaires :

Additional particular conditions applicable to undivided co-owners of a property or co-occupants of a place of business.

Être désigné, au moyen d'une procuration signée par la majorité de ceux-ci, comme le seul des copropriétaires ou des cooccupants qui a le droit d'être inscrit sur la liste référendaire à titre de propriétaire de l'immeuble ou occupant de la place d'affaires. (Note: un copropriétaire ou un cooccupant n'a pas à être désigné s'il est par ailleurs qualifié à titre de personne domiciliée, de propriétaire unique d'un immeuble ou d'occupant unique d'une place d'affaires.)

Be designated, by means of a power of attorney signed by the majority of them, as being the sole co-owner or co-occupant having the right to have his name entered on the referendum list as owner of the property or as the occupant of the place of business. (Note: a co-owner or co-occupant may not be designated if he is otherwise qualified as a domiciled person, the sole owner of a property, or the sole occupant of a place of business.)

Condition d'exercice du droit à l'enregistrement d'une personne morale :

Conditions for a moral person to exercise its right to sign a register:

La personne morale qui est habile à voter exerce ses droits par l'entremise d'un de ses membres, administrateurs ou employés qu'elle désigne à cette fin par résolution.

A moral person, who is qualified to vote, shall exercise its rights by designating by resolution, one of its members, administrators, or employees. The designated person must, on July 7, 2008, at the time of exercising one of these rights, be of full age and a Canadian citizen, and neither be under curatorship nor have any reason to be disqualified from voting, as envisioned in article 524 of the Act Respecting Elections and Referendums in Municipalities.

La personne désignée doit, le 7 juillet 2008 et au moment d'exercer un de ces droits, être majeure et de citoyenneté canadienne et n'être ni en curatelle, ni frappée d'une incapacité de voter prévue à l'article 524 de la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités.

IDENTIFICATION OBLIGATOIRE

MANDATORY IDENTIFICATION

Une personne habile à voter doit établir son identité en présentant sa carte d'assurance-maladie délivrée par la Régie de l'assurance-maladie du Québec, son permis de conduire ou son permis probatoire délivrés sur support plastique par la Société de l'assurance automobile du Québec ou son passeport canadien.

A qualified voter must establish his identity by presenting his health-insurance card issued by the Régie de l'assurance-maladie du Québec, his driver's license or probationary licence issued in plastic form by the Société de l'assurance automobile du Québec, or his Canadian passport.

Description détaillée des zones C08-13 et H08-19

Detailed description of zones C08-13 and H08-19

Zone C08-13

Zone C08-13

Bornée **au nord** par la limite nord du lot 1 930 554, par l'avenue Lafleur, puis par la limite sud du lot 1 930 517 ; **à l'est** par la limite est des lots 1 930 574, 1 930 567, 1 930 565, 1 930 566, par l'avenue Lafleur, puis par la limite est des lots 1 930 569, 1 930 570, 1 930 606, 1 930 600, 1 930 573, 1 930 555 et 1 930 554 ; **au sud** par la rue Clément, puis par les limites ouest et sud du lot 1 930 574 ; **à l'ouest** par la limite nord-ouest du lot 1 930 521, puis par une ligne imaginaire se poursuivant dans le même axe jusqu'à la limite nord du lot 1 930 275, puis par la limite nord du lot 1 930 275, puis par une ligne imaginaire se poursuivant dans le même axe sur une distance d'environ 60 mètres, puis par une ligne perpendiculaire à cet axe se poursuivant jusqu'à la rue Clément.

Bordered **to the North** by the northern limit of lot 1 930 554, by avenue Lafleur, then by the southern limit of lot 1 930 517; **to the East** by the eastern limit of lots 1 930 574, 1 930 567, 1 930 565, 1 930 566, by avenue Lafleur, then by the eastern limit of lots 1 930 569, 1 930 570, 1 930 606, 1 930 600, 1 930 573, 1 930 555, and 1 930 554; **to the South** by rue Clément, then by the western and southern limits of lot 1 930 574; **to the West** by the north-western limit of lot 1 930 521, then by an imaginary line along the same axis to the northern limit of lot 1 930 275, then by the northern limit of lot 1 930 275, then by an imaginary line along the same axis for an approximate distance of 60 metres, then by a line perpendicular to this axis continuing as far as rue Clément.

Zone H08-19

Zone H08-19

bornée **au nord** par la rue Smith jusqu'à la partie ouest du lot 1 930 843 et par la rue de Hull jusqu'à l'avenue Dollard ; **à l'est** par la rue Trudeau, en excluant le lot 1 930 901 ; **au sud** par la rue Jean-Milot jusqu'à la partie est du lot 1 930 908 jusqu'à la rue Clément

Bordered **to the North** by rue Smith as far as the western part of lot 1 930 843 and by rue de Hull as far as avenue Dollard; **to the East** by rue Trudeau, excluding lot 1 930 901; **to the South** by rue Jean-Milot as far as the eastern part of lot 1 930 908 as far as rue Clément, then by a break to the west for approximately 5 metres that continues as far as rue Gravel, then by crossing lot 1 930 869 by an imaginary line as far as the north-western limit of lot 1 930 869, then by the northern parts of lots 1 930 771 to 1 930 760, then joining the eastern parts of lot 1 930 557, then following the southern parts of lots 1 930 557, 1 930 556, 1 930 609, 1 930 608, and 1 930 607; **to the West** by the western limit of lots 1 930 607, 1 930 558, 1 930 585, 1 930 577, 1 930 581, 1 930 582 and 1 930 583.

puis par un décroché d'environ 5 mètres vers l'ouest pour se poursuivre jusqu'à la rue Gravel pour ensuite traverser le lot 1 930 869 par une ligne imaginaire jusqu'à la limite nord-ouest du lot 1 930 869, puis par les parties nord des lots 1 930 771 à 1 930 760 pour ensuite rejoindre la partie est du lot 1 930 557 pour ensuite suivre les parties sud des lots 1 930 557, 1 930 556, 1 930 609, 1 930 608 et 1 930 607 ; **à l'ouest** par la limite ouest des lots 1 930 607, 1 930 558, 1 930 585, 1 930 577, 1 930 581, 1 930 582 et 1 930 583.

DONNÉ À LASALLE, ce 3 août 2008.

Chantal Gagnon
Secrétaire d'arrondissement substitut

GIVEN AT LASALLE, this August 3, 2008.
Chantal Gagnon
Secrétaire d'arrondissement substitut

